

# RAPPORT DU PRÉSIDENT

## 7<sup>e</sup> RAPPORT ANNUEL

Le 31 décembre 2005, la Caisse d'économie Strathcona a terminé sa cinquième année complète. Au cours de ces cinq années, notre actif est passé de 26 671 000 \$ à 37 489 303 \$ (au 31 décembre 2005).

Du côté financier, l'actif de la Caisse d'économie Strathcona est resté pratiquement inchangé comparé à l'année précédente, à 37 446 195 \$ – une baisse de 0,1 %. Nos trop-perçus après taxes s'élevaient à 224 700 \$, et des trop-perçus à répartir de 88 424 \$ seront affectés à la réserve générale, portant le montant de cette dernière à 2 407 624 \$. Cette année encore, j'ai le plaisir de vous annoncer que, dans quelques instants, le conseil d'administration soumettra à cette assemblée générale une motion autorisant la caisse à ristourner à ses membres la somme de 209 227 \$ pour l'année financière 2005 – une augmentation de 127 % du montant de la ristourne de l'année précédente.

Si notre motion est adoptée au cours de la présente assemblée, voici comment elle se traduira pour un membre qui a contracté l'année dernière un emprunt hypothécaire auprès de notre caisse. En 2005, la Caisse d'économie Strathcona a perçu la somme de 678 156 \$ en intérêts versés sur les prêts hypothécaires accordés. Avec la ristourne proposée, les membres qui ont un emprunt hypothécaire se verront ristourner 18 % des intérêts qu'ils ont versés. Ce qui veut dire que le taux qui était de 5,5 % tombera en réalité à 4,51 %. En termes de dollars, un membre qui avait contracté un emprunt hypothécaire de 200 000 \$ à un taux de 5,5 % recevra une ristourne de 1980 \$ pour l'année.

Et cette ristourne s'ajoute au fait que nos membres ont déjà bénéficié au départ d'un des plus bas taux d'intérêt sur un emprunt hypothécaire sur le marché. De plus, à compter de janvier, les membres qui contractent un emprunt hypothécaire fermé sur cinq ans reçoivent immédiatement une prime d'encouragement équivalente à 2 % de l'intérêt total payé pendant les cinq premières années. Pour un emprunt hypothécaire fermé de 200 000 \$ sur 25 ans à 5,5 %, cette prime s'élève à 1032 \$. Il n'est donc pas surprenant de constater que notre portefeuille de prêts hypothécaires a connu une croissance rapide (2 millions au cours de l'année écoulée). Les prêts hypothécaires de la SCHL, que l'on peut obtenir avec un versement initial de 5 % seulement de la valeur de la propriété, facilitent grandement la tâche de nos membres qui veulent devenir propriétaires et ne posent aucun risque pour la Caisse d'économie Strathcona : le paiement est garanti par la SCHL.

Nos membres qui ont un emprunt, une marge de crédit, un compte courant ou d'épargne bénéficieront également de cette ristourne, à un taux qui varie selon le cas. Tous nos membres qui ont emprunté à la caisse (prêts, marges de crédit et emprunts hypothécaires), ou qui nous ont prêté de l'argent (comptes courants ou d'épargne) recevront une ristourne de 15 % à 18 % !

Ainsi que je l'ai mentionné au cours des assemblées générales précédentes, Desjardins continue d'insister pour que les frais d'utilisation que nous imposons à nos membres respectent les « normes », c'est à dire des frais sur tous les services, tout comme les grandes banques, bien que peut-être marginalement inférieurs dans certains cas. Au cours des dernières années, le conseil d'administration a résolument maintenu sa politique de frais d'utilisation réduits au minimum. Des changements récents apportés à la formule utilisée par Desjardins dans certains calculs comptables sont venus contrecarrer notre politique de ristourne de trop-perçus à nos membres. Mais notre conseil d'administration a réussi à inventer des stratégies qui lui ont permis de

continuer de verser des ristournes à ses membres tout en maintenant les frais d'utilisation au plus strict minimum. Vous pouvez mesurer le fruit de nos efforts au maintien de nos frais d'utilisation à un niveau extrêmement bas, de même qu'à l'augmentation spectaculaire de la ristourne que nous accordons à nos membres. La mise sur pied d'une politique de prêts hypothécaires séduisante a constitué un des éléments clés de notre stratégie. Une augmentation du nombre de nos prêts hypothécaires contribuera grandement à garder nos frais d'utilisation au minimum, à nous permettre de verser chaque année une ristourne élevée et, bien sûr, à nous assurer une excellente santé financière.

Au cours de l'année écoulée, le conseil d'administration a mis sur pied un comité de marketing qui a reçu pour mandat d'étudier comment la CES pourrait augmenter sa pénétration du marché dans les institutions qui entrent dans le cadre de sa charte, mais dans lesquelles nous ne comptons que peu ou pas de membres actifs. Notre charte nous autorise non seulement à recruter de nouveaux membres dans les écoles anglophones primaires et secondaires de toute la province, mais aussi dans les centres hospitaliers universitaires anglophones de la région de Montréal, les universités anglophones, les CEGEP, les garderies, les écoles privées et même les YMCA. Au cours de notre histoire, c'est surtout de bouche à oreille que nous avons recruté nos membres, principalement parmi les enseignantes et enseignants du primaire et du secondaire de la grande région montréalaise. Mais les temps ont changé : bon nombre d'enseignants et d'employés des commissions scolaires prennent leur retraite et sont remplacés par de nouveaux employés qui entrent dans un environnement éducationnel bien différent de ce qu'il était il y a quelques décennies. Ils ont, en outre, des attentes financières, des attitudes et une formation bien différentes. Nous devons donc être capables de les rejoindre directement et personnellement si nous voulons en faire des membres de notre caisse. Et nous devons effectuer le même travail auprès du personnel des hôpitaux, en particulier auprès du personnel infirmier, si nous voulons attirer le plus grand nombre possible de membres.

Suite aux recommandations du conseil d'administration, sept retraités du secteur de l'enseignement ont été engagés : ils se rendront dans 21 écoles chaque semaine pendant les huit à dix prochaines semaines pour faire connaître à tout le personnel de ces écoles les services que nous pouvons leur offrir. Ils prendront également contact individuellement avec chaque employé et s'efforceront en tout premier lieu d'intéresser les membres du personnel, anciens et nouveaux, à contracter leurs emprunts hypothécaires auprès de notre caisse. Si cet effort de marketing porte fruit, il nous permettra de perfectionner notre approche et de l'utiliser dans d'autres institutions au cours des prochaines années. Pour le moment, cette initiative constitue une expérience d'apprentissage pour tous les intervenants. Il ne faut pas oublier que, pour une caisse d'économie, une augmentation du nombre de ses membres actifs bénéficie tous ses membres, et non quelques actionnaires, comme c'est le cas pour les banques.

Pour terminer, je voudrais, comme toujours, remercier tous les membres du conseil d'administration, du conseil de vérification et de déontologie (maintenant appelé conseil de surveillance), le personnel de nos succursales et en particulier notre directrice pour leur travail et leur dévouement. Les membres de la Caisse d'économie Strathcona ont beaucoup de chance d'avoir une équipe aussi dévouée qui travaille pour eux sans relâche.

Je voudrais également profiter de cette occasion pour remercier Cathy Morabito pour ses 14 ans de loyaux et consciencieux services et pour lui souhaiter « Bonne chance ». Cathy faisait partie du personnel de la FESCT et travaillait depuis six ans pour la CES. Nos vœux les plus sincères de réussite et de bonheur.